



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse



**« France Relance » :
52 nouveaux projets d'investissement productif soutenus par le
fonds de modernisation, de diversification et de verdissement
des procédés de la filière aéronautique**

Paris, le 19/11/2020
N°394

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour 52 nouveaux projets lauréats bénéficiaires du fonds de soutien à la modernisation, à la diversification et au verdissement des procédés de la filière aéronautique.

Ces projets totalisent 137 millions d'euros d'investissement productif et seront soutenus à hauteur de plus de 47 millions d'euros par l'État.

A ce jour, l'instruction des dossiers se faisant au fil de l'eau, un total de 107 projets lauréats a été sélectionné par le fonds, pour un montant total d'aide de 91 millions d'euros. L'ensemble de ces projets représente un investissement productif de près de 250 millions d'euros pour la filière aéronautique dans les territoires.

Doté de 100 millions d'euros en 2020 et de 300 millions d'euros sur trois ans dans le cadre de « France Relance », le fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut, en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur. Les entreprises qui souhaitent déposer un projet dans ce cadre peuvent le faire via un [appel à projets ouvert jusqu'au 1^{er} juin 2021](#). A date, près de 1 300 dossiers ont été recensés, montrant un fort dynamisme de la filière.

Cet appel à projet est complémentaire des [appels à projet de relocalisation](#), dont les lauréats ont été annoncés ce matin.

Au total, plus de 2 milliards d'euros seront investis avant la fin de l'année 2020 pour les investissements industriels, qui bénéficieront à plus de 500 entreprises.

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Vous pouvez consulter le dossier de presse [ici](#)

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr